

FORMATION  
POUR LES ÉLUSLa formation  
continue  
à l'université

La force d'un réseau national



## Préserver la biodiversité : un enjeu majeur pour le développement des territoires



### Durée

0,5 jour - 3 heures 30



### Calendrier

Nous consulter



### Lieu

Dans les locaux de l'Université :  
Arras, Béthune, Douai, Lens

Formation intra dans vos locaux  
possible



### Public

Formation collective : 15 participants  
maximum



### Tarifs

280 € (possibilité de prise en charge  
par le DIF Élus ou par la collectivité)  
Groupe intra : 875 €

## Objectif

L'objectif de cette session de formation est de faire prendre conscience aux élus de l'importance de la biodiversité pour leurs territoires. En mettant en évidence la dynamique rapide d'érosion de la biodiversité, la formation insiste ensuite sur les raisons pour lesquelles il est important d'en prendre soin, à travers la mobilisation de la notion de « Services écosystémiques ».

## Contenu de la formation

- Qu'est-ce que la biodiversité et où se concentre-elle ?
- Quelles sont les causes de la 6<sup>e</sup> extinction massive des espèces ?
- Quels sont les avantages que procurent la biodiversité et les écosystèmes ?
- Quels sont les dispositifs mis en place pour préserver la biodiversité ?
- Quelques ressources à mobiliser pour mieux comprendre tous ces enjeux

## Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Outils interactifs et quiz ludiques

## Intervenant

### Olivier PETIT

Maître de conférences en économie, Université d'Artois.

Vice-Président de l'Université d'Artois en charge de la transition écologique et solidaire.

Il enseigne sur les enjeux de la biodiversité depuis une vingtaine d'années auprès d'étudiants de Licence et de Master et intervient régulièrement dans des conférences grand public sur ce sujet.

## Validation

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référente handicap :  
Stéphanie LOUVEAU  
fcu-handicap@univ-artois.fr

## Financement

Droit individuel à la  
formation des élus (DIFE)

ou

Budget formation  
de la collectivité



### Une procédure à suivre

1. Créer son identité numérique



2. Créer son compte élu



3. Contacter la FCU Artois



Nous vous invitons à  
vous rapprocher de votre  
collectivité

*Pour plus d'informations, nous contacter.*

Informations non contractuelles

**FCU Artois**  
9 rue du Temple – BP 10665 – 62030 ARRAS  
Tél. 03 21 60 37 68  
Mail : fcu-fare@univ-artois.fr



www.univ-artois.fr

